



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS MINI-BASKET DU GARD U7 – U9 - U11F – U11M

Saison
2017/2018

RAPPELS IMPORTANTS

⇒ **Le Mini Basket est un jeu éducatif. Il n'y a pas de championnat.** L'important est bien que les enfants participent, apprennent et aiment le basket ; le résultat est secondaire.

⇒ L'entraîneur / Educateur est le responsable de l'équipe. **Il doit être licencié.**

Il donne des conseils et propose des solutions à ses joueurs **en adoptant une attitude positive.**

Il s'attache à respecter l'ensemble des acteurs de la rencontre et exige la même attitude de la part de ses joueurs et accompagnateurs.

Si l'entraîneur est mineur, il doit être assisté d'un adulte licencié.

REGLES POUR LES U9 ET U11

⇒ **Tous les joueurs ont un temps de jeu minimal imposé** (cf tableau ci-après).

Le suivi des entrées en jeu des joueurs est difficile à faire par la table de marque qui bien souvent est tenue par de jeunes joueurs. C'est pourquoi **cette gestion est laissée sous l'entière responsabilité de l'entraîneur.**

Nous ne pouvons que rappeler la grande importance de faire jouer les enfants...

⇒ Au même titre que l'entraîneur, **l'arbitre est à la fois le directeur de jeu et un éducateur.** Ces deux fonctions sont complémentaires afin d'assurer la formation harmonieuse du jeune joueur.

L'intervention de l'arbitre ne doit pas être qu'une sanction, il doit y avoir une explication verbale en complément de la gestuelle arbitrale.

Avant la rencontre, courte réunion OBLIGATOIRE entre le ou les arbitres, la table de marque et les entraîneurs pour rappeler les règles essentielles et se mettre en accord par rapport à l'arbitrage et les tolérances en fonction du niveau des équipes en présence.

C'est pourquoi il est recommandé **qu'un adulte assiste les jeunes arbitres.**

⇒ **Il convient de tout faire pour minimiser l'écart de point au score.** Pour cela :

- En cas de rencontre déséquilibrée par suite d'une différence de niveau importante entre les 2 équipes, l'équipe dominante peut s'imposer des obligations spécifiques et formatrices, par exemple: jeu sans dribble, privilégier l'orientation défensive à la prise de balle, relâcher la pression défensive (1/2 terrain), favoriser le temps de jeu de joueurs moins confirmés...
- **Si l'écart au score atteint 30 points, la marque sur la feuille et l'affichage au tableau doivent s'interrompre.**

Toutes ces règles doivent être explicitées aux parents en début de saison, et rappelées en cas de dérapage en cours de saison.

ARTICLES	U7 Mixte	U9 Mixte	U11F-U11M
1 – Engagements	Date limite des engagements : 18 septembre 2017		
	Possibilité d'inscrire une équipe tout au long de la saison.	Possibilité d'inscrire de nouvelles équipes pour la deuxième phase.	Possibilité d'engager de nouvelles équipes pour la phase « championnat » dans les poules « Honneur » (engagements à faire au plus tard à la fin de la phase brassage).
2 – Qualification	U7	U8 et U9 U7 possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille) et sous réserve d'être licencié 2 ans dans la catégorie.	U10 et U11 U9 possible un surclassement (certificat médical du médecin de famille) U8 impossible
3 – Type de licences autorisés	Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes		
	Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence JC1, JC2 ou JT	5
		Licence JC ou AS-CTC	Sans limite
	Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite
4– Mutualisation possible entre associations	Les CTC et ententes d'équipes sont autorisées		
5 – Opposition	Pour les petits matches : 3 contre 3 ou 4 contre 4.	3 contre 3 ou 4 contre 4 (à voir selon effectif et niveau des équipes)	4 contre 4
6 – Terrain	Espaces de jeux et de matches délimités par l'organisateur du plateau.	Terrain dans la largeur si la salle le permet sinon grand terrain.	Grand terrain.
7 – Ballon	Taille 3 ou Taille 5		Taille 5
8 – Hauteur panier En fonction des gymnases			2,60 M
9 – Temps de jeu	A l'initiative de l'organisateur en fonction du nombre d'équipes et du nombre d'enfant	PLATEAUX 6 périodes de 4 min non décomptées. Chaque enfant doit jouer au minimum 2 périodes complètes. Chaque enfant doit faire au minimum une période complète au repos. Pas de temps mort	MATCHS 4 périodes de 7 min décomptées Chaque enfant doit jouer au moins une période complète. Selon les circonstances et à l'appréciation de l'entraîneur, ce temps de jeu minimal peut être réparti sur plusieurs périodes. Chaque enfant doit faire au minimum une période complète au repos. 1 temps mort d'une minute par période
10 – Intervalles et mi-temps			Intervalles entre périodes : 1 min. Mi-temps : 5 min.
11 – Prolongations			Pas de prolongation en cas d'égalité
12 – Remplacements		Changements non autorisés (sauf pour remplacer un joueur blessé ou qui a commis 5 fautes personnelles).	Changements autorisés en respectant les temps de jeu ci-dessus.
13 – Règles brûlage et personnalisation	Ne s'appliquent pas		Application
14 – Décompte des points			Pas de panier à 3 points. Si l'écart au score atteint 30 points, la marque sur la feuille et l'affichage au tableau doivent s'interrompre (y compris en cas d'utilisation de la e-marque).

ARTICLES	U7 Mixte	U9 Mixte	U11F-U11M
15 – Mixité		Interdit sauf cas particulier à soumettre à la commission sportive	Demande à adresser à la Commission Sportive avec justificatifs
16– Arbitrage		Dans la mesure du possible, arbitrage assuré par un jeune assisté d'un adulte Les 3 violations à pénaliser mais toujours en expliquant aux enfants : - le marcher, le dribble irrégulier, la sortie du terrain - concernant les fautes : interdit de pousser et taper	
17 – Fautes personnelles		Un joueur ayant commis 5 fautes doit quitter le jeu (pour le restant de la rencontre) Tout contact empêchant la progression d'un adversaire, avec ou sans ballon doit être sanctionné	
18 – Fautes collectives		Non comptabilisées	Au cours d'une période, lorsqu'une équipe commet 4 fautes, toute faute commise ultérieurement sera sanctionnée par 2 LF.
19 – Phase « brassage »		Pas de « brassage »	Organisée sur 4 journées suivies d'un Open en rencontres « simples » (pas « d'aller/retour ») Les rencontres de ces 4 journées seront programmées en fonction des niveaux estimés par les clubs. L'open permettra de valider certains résultats. <i>En cas d'un nombre impair d'équipe, un plateau à 3 équipes sera programmé à chaque journée. Les matches de ce plateau se feront :</i> • en 2 périodes de 7 min. décomptées. (1 temps mort en 1ère mi-temps / 2 temps morts en 2ème mi-temps) • en cas d'égalité, application immédiate de la « mort subite ».
20 – Phase « championnat »	4 journées réparties sur la saison.	Saison en deux phases (pour permettre de nouvelles inscriptions en 2eme phase) : Une première phase jusqu'à Noël avec 4journées ; Une deuxième phase ensuite avec 5 journées.	Organisée sur 8 journées avec : • 2 poules « excellence » de 4 équipes • x poules « honneur » de 4 équipes (1 ou 2 poules pouvant avoir une composition autre en fonction du nombre d'équipes engagées). Rencontres en « aller/retour » Les journées 7 et 8 seront des journées de classement. Journée 7 : demies finales du championnat : 1er poule A exc / 2eme poule B exc 1 ^{er} poule B exc / 2eme poule A exc Arbitrage officiel. Journée 7 : matches de classement : 3eme poule A exc / 4eme poule B exc 3eme poule B exc / 4eme poule A exc Matches entre poules honneur (les matches seront déterminés en fonction des classements de ces poules). Journée 8 : finales du championnat : Petites finales (perdants des demies finales) Finales (gagnants des demies finales) Matches sur terrain désigné par appel à candidature pour l'organisation des finales U11F et M. Arbitrage officiel. Journée 8 : matches de classement : Matches « retour » de la journée 7.

ARTICLES	U7 Mixte	U9 Mixte	U11F-U11M
21 – Directives techniques	L'organisation des plateaux est laissée à l'initiative du club recevant. Il convient de proposer aux enfants des ateliers de jeux, le « plateau » est l'occasion de découvrir ce qui se fait dans d'autres clubs. Ces jeux peuvent être complétés par de petits matches (voir § « opposition »)	* Défense individuelle obligatoire tout terrain. * Arrachage de ballon dans les mains d'un joueur autorisé en respectant le code de jeu. * Les règles des 8 et 24 " ne s'appliquent pas. * Application de la règle des 5 secondes avec tolérance, selon le niveau des 2 équipes. * Adopter une attitude préventive par rapport à l'application de la règle des 3 secondes dans la zone réservée * Retour en zone : * U9 = pas de retour en zone * U11 = selon le niveau des enfants et accord des 2 entraîneurs, le sanctionner avec explication aux enfants. * Lancers francs à 4m de la planche avec adaptation en fonction du joueur (5.80m pour catégorie poussins excellence) * Application de la règle de l'alternance (utilisation de la flèche).	
22 – Rassemblements	3 rassemblements : • Noël, • Carnaval (en commun avec les U9), • Fête du mini-basket.	4 tournois : Noël, Carnaval (en commun avec les U7), Trophée, Fête du mini-basket. Les tournois de Noël et Carnaval se dérouleront en deux temps : • Une épreuve individuelle pour commencer sur un exercice commun ; • Puis des matches en poules de niveaux. Le classement sera établi par équipe, en comptabilisant tous les résultats. Le Trophée rassemblera toutes les équipes sur une ½ journée pour deux tournois de niveaux « Compétition » et « Loisir » au choix des participants. Le tournoi « Compétition » sera construit par élimination progressive afin d'élire le « Lauréat » de la saison.	Cette catégorie aura également un All Star et participera à la fête du mini-basket.
	Un appel à candidature sera fait pour la réception des rassemblements		
23 – Horaires des rencontres	Heure officielle des rencontres = SAMEDI à 14h30	Heure officielle des rencontres = SAMEDI à 16h30	Heure officielle des rencontres = SAMEDI à 18h30
	En cas de rencontres multiples à jouer le même jour, les clubs feront les aménagements nécessaires, par « dérogations », en respectant les règles suivantes : - Prévoir un intervalle de deux heures entre le début de chaque rencontre (sauf en U11 où un créneau de 1h30 peut convenir) ; Mettre à la suite les rencontres arbitrées officiellement		
24 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-marque est possible pour la division.		Le Logiciel fédéral e-marque est possible pour la division.
25 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		